



gembloux
faculté universitaire
des sciences agronomiques

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION DE LA FAUNE ET DES CHASSES

RANCH DE GIBIER DE NAZINGA

Projet de Valorisation Scientifique
du Ranch de gibier de Nazinga
01 BP 6625 Ouagadougou 01 – BURKI NA FASO
Tél. : + 226/413619 ou 314652
Télécopie : 308448
E-mail : nazinga.rwgx@apefe.bf

**Aires protégées, conflits hommes/animaux,
emploi et immigration : le cas du village de
Sia, périphérie Ouest du Ranch de Gibier de
Nazinga, Burkina-Faso**

Dr C. VERMEULEN

Projet Valorisation scientifique et Technique du Ranch de Gibier de Nazinga
06 BP 9447 Ouagadougou 06
Unité de Sylviculture, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Belgique
Passage des déportés, 2, 5030, Gembloux

C. MOREAU
Anthropologue

Communication présentée à l'occasion du Séminaire-Atelier « La recherche scientifique à Nazinga, quelles perspectives ? », Ouagadougou, 6-7-8 février 2001.

Aires protégées : répulsives ou attractives?

Les aires protégées dans leur large acceptation (Parcs nationaux, Réserves de Faune, Ranch de Gibier...) ont suscité cette dernière décennie une littérature consensuelle tendant à mettre en lumière l'ensemble des nuisances que génère le principe de la conservation (COLCHESTER, non daté), en particulier à l'endroit des populations locales. Au nombre des récriminations, il faut recenser notamment une augmentation des déprédations agricoles liée à un accroissement des biomasses animales, une augmentation des conflits hommes/éléphants imputable à l'interdiction de chasse,...

Le point de vue de ces détracteurs, intéressant lorsqu'il repose sur des données objectives et quantifiées, manque cependant souvent, dans son souci de défendre des populations réputées opprimées, d'une vision d'ensemble. Ainsi, les auteurs omettent souvent d'analyser quels sont les causes profondes de la recrudescence des conflits hommes/animaux alentour des aires protégées. Si ces dernières étaient d'abord perçues par les populations comme des entraves à la pratique d'activités de production (cynégétique, agricole...), elles seraient le siège sinon d'une émigration active, au moins d'une population stagnante. Il est cependant patent que le phénomène inverse se produit : les aires protégées sont d'abord considérées comme des pôles d'emploi, de croissance économique et de consommation. A ce titre, elles font en général l'objet d'une immigration positive dans leur périphérie immédiate.

Au Burkina-Faso, les migrations ont pour origine des régions surpeuplées (où le problème se pose en termes d'inégalité aînés/cadets dans l'accès à la terre), ou affectées par la sécheresse (REMY, 1975, CAPRON et KOHLER, 1975), et ont pour destination soit des régions où la terre est abondante et les ressources naturelles moins affectées par l'activité humaine, soit des pôles d'emploi ou de consommation. Le Ranch de Faune de Nazinga qui nous préoccupe ici présente toutes ces caractéristiques. Il n'est donc pas impossible d'imaginer sa périphérie comme le siège d'une immigration positive, qu'il convient de cerner convenablement.

Cet article se propose de décrire ce phénomène dans le village de Sia, village situé en périphérie Ouest du ranch et immédiatement adjacent à sa base principale.

Sia, village où les allogènes dominent démographiquement

Le village de Sia est un village composite, à l'intérieur duquel on peut distinguer trois populations : les Gourounsi indigènes de Sia, et les allogènes, immigrants Gourounsi et Mossi. Cette division n'est pas seulement d'ordre théorique ; elle est fondée sur les rapports sociaux qu'entretiennent ces trois groupes, dont le premier accueille sur ses terres les deux autres.

Le recensement du village de Sia a été réalisé en décembre 2000. A cette date, le village comptait 308 personnes (dont 18 étaient considérées comme des visiteurs occasionnels), réparties en 38 concessions (17 concessions Gourounsi, 21 concessions Mossi).

Les proportions comparées de ces trois groupes relèvent des constatations étonnantes. La première, c'est que les Gourounsi (originaires de Sia et immigrants) sont minoritaires dans un village Gourounsi, tant en nombre de concessions (45 % de concessions Gourounsi) qu'en nombre d'habitants (45 % de Gourounsi dans le village). La seconde, c'est que les Gourounsi originaires de Sia ne représentent plus qu'une très faible minorité de la population (21%) (qui

cependant possède toujours les prérogatives sur la terre). En termes d'hommes de plus de 15 ans, ces proportions se retrouvent (19% originaires de Sia, 20% d'immigrants Gourounsi, 61% d'immigrants Mossi).

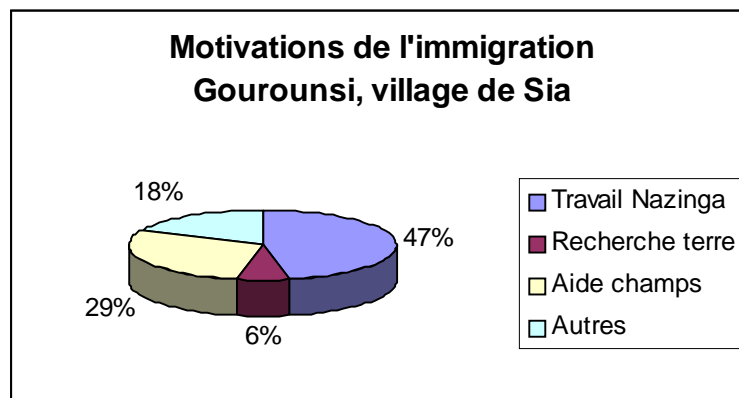
L'immigration à Sia est donc un phénomène conséquent. Nous allons tenter d'en démontrer les mécanismes.

Caractéristiques de l'immigration à Sia

L'immigration Gourounsi

L'immigration à Sia peut se diviser en une immigration Gourounsi, et une immigration Mossi. La figure 1. présente les motivations de l'immigration masculine Gourounsi :

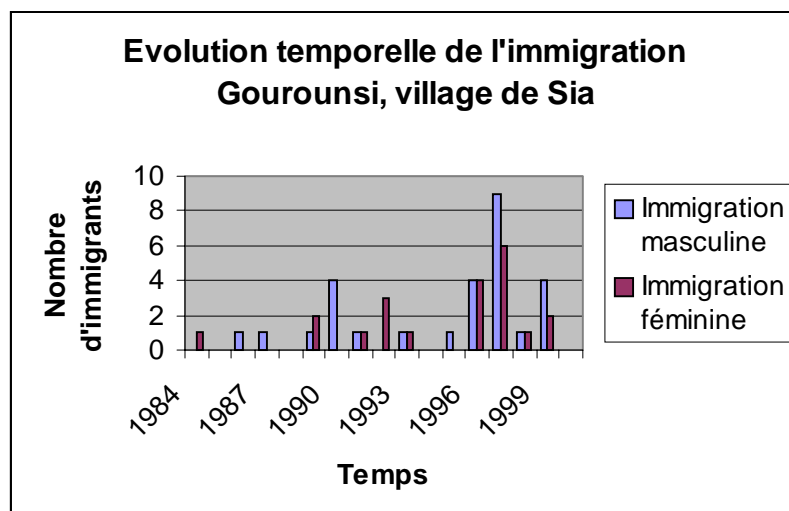
Figure 1.



Sur les 17 hommes Gourounsi de plus de 15 ans actuellement présents, 8 (47 %) sont des migrants de travail, 1 est un migrant de terre et 5 (29%) sont des cadets (frères, neveux, fils) venus aider les migrants de travail au champs.

La figure 2. présente l'évolution temporelle de l'immigration Gourounsi.

Figure 2.



L'immigration masculine a débuté en 1986, mais elle démarre concrètement en 1989-1990, pour atteindre son apogée de 1995 à 1997. L'immigration féminine a débuté plus tôt, mais elle épouse ensuite l'évolution de l'immigration masculine, suivant une logique d'unions matrimoniales successives.

L'immigration masculine Gourounsi a donc pour motivation principale la recherche de travail au Ranch de Nazinga ; la plupart de ces immigrants habitaient en fait le ranch avant de s'installer à Sia. En règle générale, ils ont commencé par demander de la terre à Sia tandis qu'ils continuaient à habiter au Ranch, pour construire sur leur emplacement agricole quelques années après. Dans les premières années ces immigrants étaient typiquement saisonniers à Sia, où ils n'habitaient que durant la période de production agricole, de juin à décembre. La saison sèche était consacrée au travail au ranch. Leur installation définitive à Sia s'est effectuée lorsque le travail au Ranch, de saisonnier est devenu journalier.

Chaque vague d'installation d'immigrants Gourounsi à Sia correspond à une phase de précarisation de l'emploi au niveau du Ranch; elle débute avec le changement de gestionnaire (1989-1990, passation de la gestion entre l'ONG ADEFA et l'administration des Eaux et Forêts), pour se cristalliser entre 1995 et 1997.

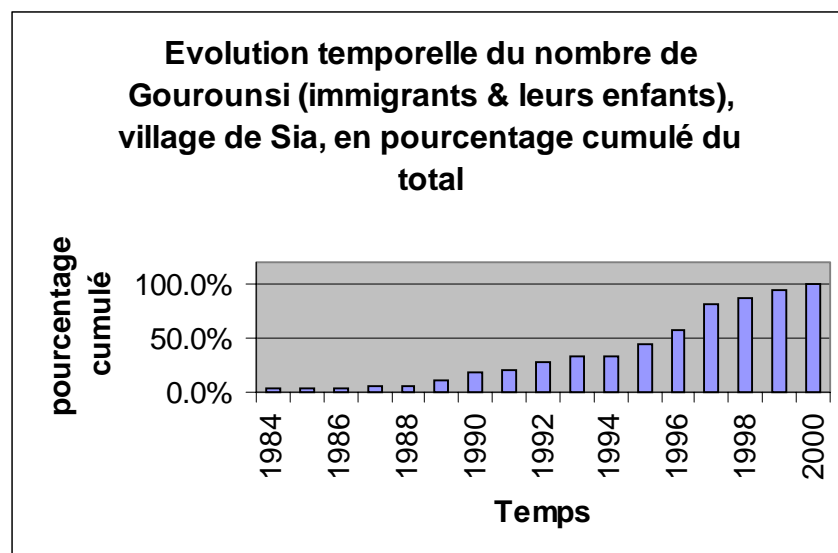
Cet emploi instable incite en outre les immigrants à s'entourer d'une aide agricole: 29 % des immigrants gourounsi masculins sont des enfants ou cadets venus aider au champs les employés occupés au ranch.

La séquence d'installation progressive des immigrants Gourounsi (Ranch/champs à Sia/ maison à Sia) coïncide avec la politique d'emploi successive menée au Ranch : annuel/saisonnier/journalier.

L'évolution temporelle de l'immigration Gourounsi à Sia confirme cette observation ; tandis que le ranch a fourni un volume d'emploi très conséquent ses dix premières années de fonctionnement (1980-1989), en raison de l'installation des infrastructures (bungalows, pistes...), l'immigration Gourounsi à Sia a été très faible. Inversement et presque paradoxalement, tandis que le volume d'emploi se réduisait considérablement, l'immigration Gourounsi de Sia doublait entre 1992 et 1997, puis entre 1997 et 2000 (figure 3).

La politique d'emploi du Ranch influence donc directement l'immigration Gourounsi à Sia, et donc indirectement le foncier, la pression sur les terres et les ressources dans la périphérie Est.

Figure 3.

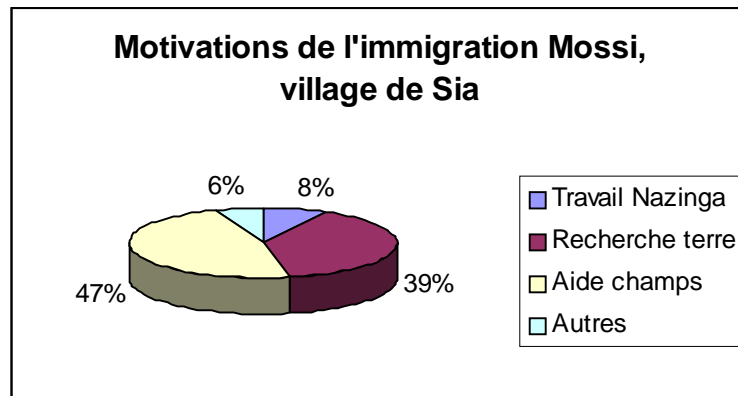


L'immigration Mossi

Les 22 concessions Mossi totalisent 168 personnes, lesquelles représentent 55% de la population totale. Parmi ces 168 personnes, on compte 52 hommes de plus de 15 ans.

La figure 4. présente les motivations de l'immigration des 52 hommes Mossi de plus de 15 ans :

Figure 4

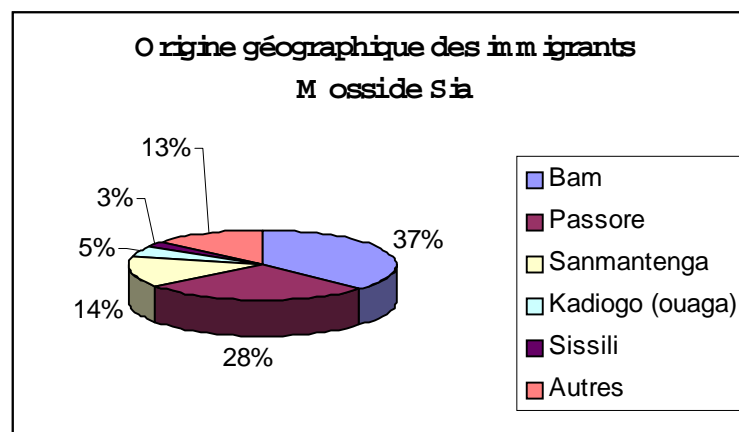


Sur les 52 hommes Mossi de plus de 15 ans, 20 (38%) sont des migrants de terre, 4 (7%) sont des migrants de travail, et 24 (46%) sont des cadets (frères, neveux, fils) venus aider les chefs de concession au travail agricole.

La principale motivation de l'immigration Mossi à Sia est la recherche de terre, tant par les aînés que par leurs cadets.

La figure 5. présente l'origine géographique des immigrants Mossi de Sia (hommes et femmes confondus)

Figure 5.

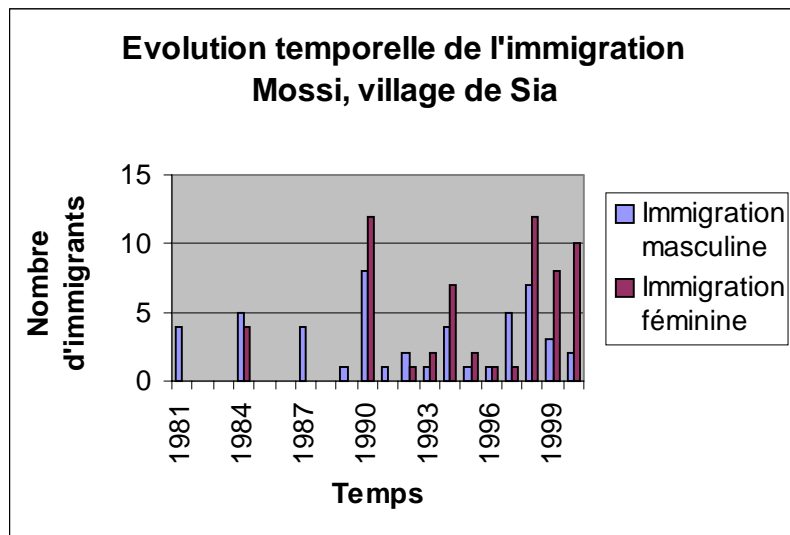


Les trois régions d'origine les plus représentées sont le Bam, le Passore et le Sanamatenga, trois régions réputées pour leur grande densité de population, leur faible disponibilité en terre,

la pauvreté des terres et les sécheresses récurrentes de ces dernières années. A titre anecdotique, notons que les premiers chefs de familles Mossi arrivés (entre 19 et 15 ans d'ancienneté) provenaient tous du Bam. Les régions contenues dans la rubrique « autres » sont le Yatenga (2 migrants), le Bazega (2), le Ganzourou (2), le Boulgou (1), le Kourweogo (1), le Zoundweogo (1) et enfin le Nahouri (1).

La figure 6. présente l'évolution temporelle de l'immigration Mossi.

Figure 6.

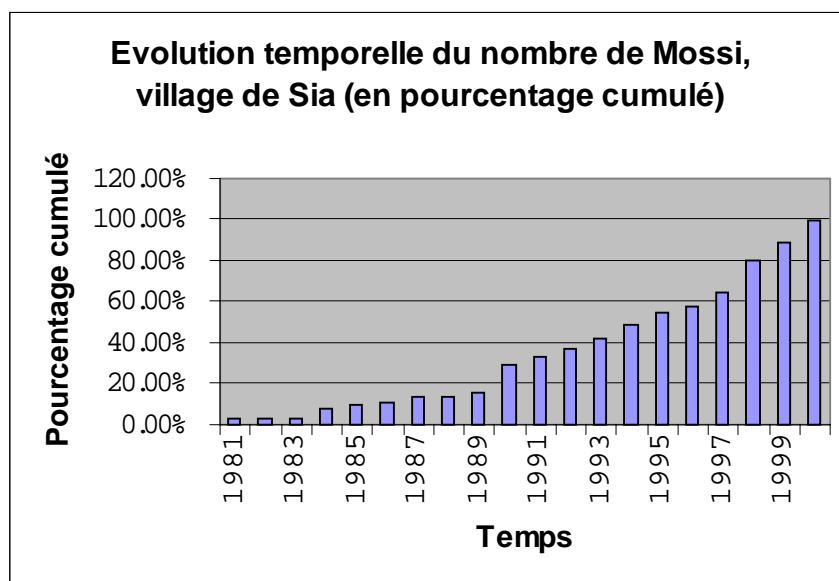


Le premier Mossi, K.S., actuellement reconnu comme le chef des immigrants, est arrivé en 1981, avec trois de ses frères. L'installation concluante de ce premier groupe motiva une seconde arrivée de migrants masculins, en 1984 et 1987. La troisième vague importante d'immigration masculine date de 1990. De 1990 à 2000, l'immigration masculine évolua en dents de scie, mais avec une constante d'au moins un nouveau venu (généralement chef de famille) par an.

L'immigration féminine, quoique précoce (1984) fut plus longue à démarrer. L'année 1990 marque cependant le début d'une immigration féminine soutenue, motivée par des raisons matrimoniales.

La figure 7. montre l'évolution temporelle du nombre d'immigrants Mossi (immigrants et leurs enfants nés à Nazinga), en pourcentage cumulé du nombre total de Mossi actuels.

Figure 7.



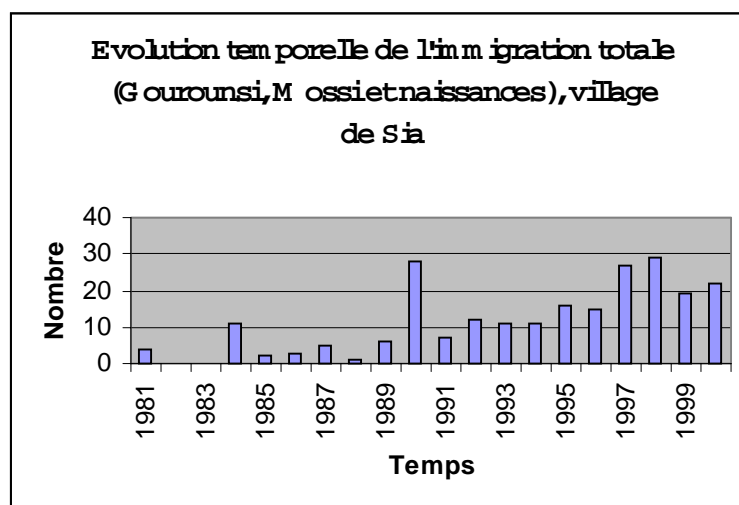
La figure 7. indique qu'en 1990, les immigrants Mossi et leurs enfants étaient 25% de leur nombre actuel, et qu'en 1995 cette population était à 50 % de ce nombre. La population de migrants Mossi de Sia a donc doublé entre 89 et 90, puis tous les 5 ans entre 1990 et 2000, passant de 20 personnes en 1989 à 43 personnes en 1990, à 82 personnes en 1995 et à 154 personnes en l'an 2000. L'immigration Mossi a donc pris un essor considérable ces dix dernières années.

Nous avons observé les phénomènes d'immigration propre à chaque groupe ; nous allons maintenant nous attacher à décrire le phénomène immigratoire dans son ensemble.

L'immigration totale

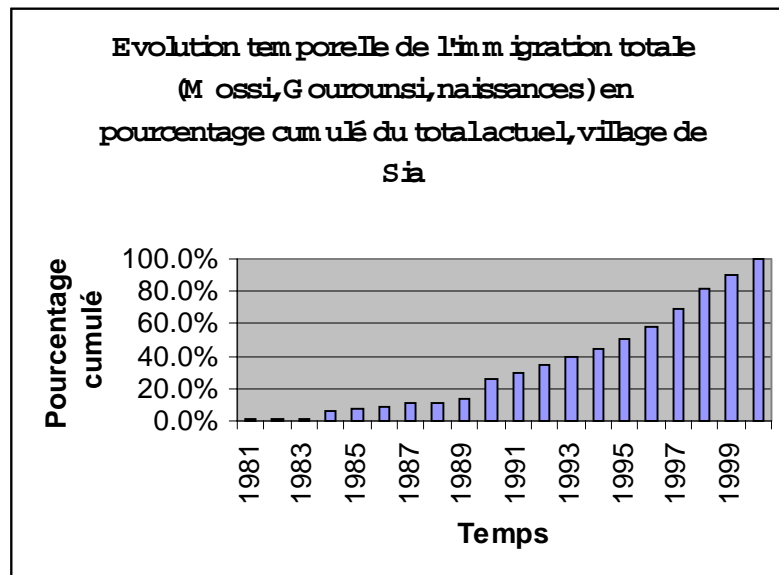
La figure 8. présente l'évolution temporelle de l'immigration totale dans le village de Sia

Figure 8.



La figure 9. présente cette même évolution temporelle de l'immigration totale, en pourcentage cumulé du total actuel des personnes non originaires de Sia

Figure 9



La figure 8 montre que l'immigration totale à Sia est une immigration récente, et qu'entre 1990 et 1995, puis entre 1995 et 2000, cette population a à chaque fois doublé. Le phénomène est donc d'extension très récente.

Enfin, qu'elle soit Mossi ou Gourounsi, cette immigration est d'abord masculine et d'ordre économique, tandis que la migration féminine est consécutive des règles matrimoniales de résidence.

Les causes de l'immigration à Sia

Nous avons vu que l'immigration Gourounsi à Sia avait pour origine l'attraction que représente le ranch en termes d'emploi, puis l'instabilité de l'emploi proposé. Il n'en est pas de même pour l'immigration Mossi. Celle-ci est imputable à une politique propre aux Gourounsi originaires de Sia, qui décident d'un libre arbitre d'accueillir ou non des immigrants¹. Tous les villages en effet ne pratiquent pas l'accueil des Mossi sur leurs terres. Dans le village voisin de Sia, à Natiédougou, il semble que le chef soit opposé à leur installation. A Oualem, village adjacent à l'entrée du ranch (périphérie Est), aucune immigration Mossi n'est observable (VAN BOMMEL, comm.pers). En première hypothèse, l'accueil des Mossi à Sia relèverait d'une stratégie délibérée des autochtones pour redynamiser un village moribond. Cette hypothèse serait confortablement étayée par une politique active d'unions matrimoniales de la part des Gourounsi à l'endroit des femmes Mossi ; il n'en est rien, aucune union de ce type n'a été observée. Une seconde hypothèse serait une stratégie de sécurisation alimentaire, par la fourniture implicite de services des immigrants aux détenteurs de la terre.

¹ Bien que, dans le cas de Mossi qui se sont installés pour la terre, mais amenés par un fonctionnaire Mossi travaillant au ranch, la pression à l'installation à Sia devait être plus importante.

Distribution des immigrants dans l'espace villageois et conflits hommes/animaux

La carte 1. (voir annexe) présente la distribution dans l'espace des 38 concessions de Sia. La distribution de ces concessions en fonction de leur appartenance ethnique (Mossi ou Gourounsi) laisse apparaître que les Mossi occupent systématiquement les zones périphériques du village, zones qu'ils partagent avec certains immigrants Gourounsi. L'emplacement des concessions n'est pas aléatoire ; il dépend de la politique menée par le chef de terre. Ce dernier, comme chez les Gourounsi Nuna (HOWORTH, 1999), en tant que médiateur entre les humains et les divinités locales, possède en effet comme prérogatives l'installation des nouveaux venus : il leur désigne l'emplacement où cultiver et construire, et dicte les sacrifices à effectuer. On observe que les emplacements choisis (délibérément ou non) peuvent provoquer des conflits hommes/animaux/gestion des ressources naturelles : tandis que 4 concessions Mossi sont immédiatement adjacentes à la piste périphérique du ranch (fréquemment fréquentée par les éléphants), 5 autres ont été installées à l'intérieur de la Zone Villageoise de Chasse de Sia. (Interrogés sur ce dernier état des choses, les villageois ont expliqué que, lassés d'attendre d'hypothétiques recettes promises par le ranch dans cette zone, ils ont préféré la valoriser autrement).

On constate en outre que l'espace physique du village a considérablement augmenté avec l'arrivée des migrants.

Si l'accroissement de la biomasse ces 20 dernières années à Nazinga est indéniable (il s'agit même d'un élément moteur pour le ranch) (CORNELIS, 2000), celle de la population de Sia l'est donc tout autant. Les conflits hommes/animaux ont donc pour origine le partage d'un même espace par deux populations en croissance dans la même période. Comme cet espace a pour gestionnaire une autorité coutumière, c'est à elle qu'il convient de s'adresser pour résoudre, en termes d'aménagement de l'espace villageois, les conflits à venir. Il faut souligner que cette dernière n'est pas exempte de parti-pris ; la distribution actuelle des concessions des migrants dans l'espace villageois de Sia relève peut-être d'un mode de protestation silencieux.

Le ranch de Nazinga : attractif par hypothèse

L'idée du Ranch de Nazinga repose sur un postulat économique, selon lequel la faune peut objectivement être considérée comme une ressource renouvelable génératrice de revenus considérables, pour l'état, pour le privé et pour les populations locales, démonstration qui a été partiellement faite pour le ranch au moins les dix premières années de son existence (LUNGREN, 1999). Dans cette optique, le ranch devait être un pôle d'emploi pour les villages périphériques. De 1980 à 1990, le gestionnaire disposait d'une liste de plus de 600 personnes pour effectuer les différentes tâches (LUNGREN, comm. pers.). Ce pôle d'emploi représentait donc implicitement un pôle d'immigration. La base de Nazinga devait théoriquement servir à accueillir cette immigration de travail, et les villages périphériques ne devaient pas en ressentir d'influence foncière. C'est ce que l'on peut observer à Sia les dix premières années. Par la suite, la diminution du volume d'emploi (la période d'installation des infrastructures achevée), mais surtout sa précarité, incite les Gourounsi allogènes à s'implanter, tandis que l'immigration Mossi, liée ou non à la présence du Ranch, se développe de façon inattendue. La croissance de population à Sia est donc malheureusement corrélative

de la période où l'hypothèse initiale (Nazinga, pôle économique) ne se révélait plus d'actualité [pour différentes raisons, parmi lesquelles la difficulté de concilier une gestion à caractère privé avec les traditions administratives, la trop grande mobilité des gestionnaires (plus de 10 directeurs nationaux en 10 ans), l'échec des Zones Villageoises de Chasse (SERA, 1993)...]

Il faut souligner que, si la concentration de population autour d'un pôle économique dynamique était prévue pour Nazinga, et s'est révélé par la suite difficile à tenir, d'autres aires protégées subissent le même problème de concentration de populations dans leur périphéries sans que le phénomène aie été particulièrement souhaité ou envisagé. Les composantes du vaste programme ECOFAC en Afrique centrale, et notamment celle du Cameroun, ont été le siège évident de pareils problèmes².

Plus proche écologiquement de Nazinga, le complexe des aires protégées d'Arly présente une enclave à l'intérieur de laquelle le défi de l'amélioration du bien-être des populations se heurte à la croissance de cette dernière (LUNGREN, 1997).

² Le village de Somalomo, à l'entrée de la Réserve de Faune du Dja, est passé approximativement de 300 à 1500 habitants en l'espace de 7 années.

Conclusion

Les auteurs qui abordent la problématique des conflits hommes/animaux sur le simple plan de l'accroissement des biomasses animales ne présentent qu'une facette de la réalité. Comme l'a montré l'exemple de Sia, une situation sociale particulière (village en déclin, proximité du Ranch), associé à une politique d'emploi particulière des gestionnaires, peut déboucher sur une immigration importante et complexe. Si cette immigration est corrélative d'un accroissement des biomasses animales, à l'intérieur d'un espace jadis beaucoup moins anthropisé, la situation débouchera tôt ou tard sur des conflits hommes/ animaux importants, préjudiciables à l'intérêt des parties en présence.

Les phénomènes migratoires sont difficiles à appréhender, car, sauf exception, ils portent sur des temps longs qui dépassent l'observateur de passage. Ce sont pourtant sur ces phénomènes lents, difficilement décelables, que se jouent à terme l'avenir des ressources naturelles. Les gestionnaires d'aires protégées doivent être conscients de l'ampleur qu'ils peuvent prendre, et doivent donc en envisager un suivi régulier.

Sur le plan théorique, il importe de retenir que l'idée qui veut que les différentes formes de gestion de la faune génère nécessairement des revenus aux populations locales à pour limite la croissance de ces populations, dans ses différentes formes (croissance naturelle dans une situation de prospérité, immigration de travail, immigration de terre, immigration des cadets, retour de la ville). Cette croissance de population doit être suivie et au besoin gérée, notamment en termes d'aménagement du territoire et d'accords avec les autorités coutumières, lesquelles ont en main les clés de cette immigration.

Dans le cas des grands programmes d'appui à la conservation/développement en phase d'installation sur une aire protégée, l'immigration sera importante. Les responsables de ces programmes doivent donc d'emblée en tenir compte et apporter une réponse adéquate au phénomène qu'ils génèrent :

- Par un aménagement de l'espace villageois/base principale concerté avec les autorités coutumières pour gérer les immigrants de travail
- Par un positionnement adéquat de cette base principale, en évitant les bases adjacentes à l'aire protégée (qui représenteront dans l'après- projet les pompes à viande de la réserve) et adjacentes à un village (afin de conférer aux habitants de la base un statut de temporaire lié à l'existence du projet).

Bibliographie

CAPRON, j. & KOHLER, J.M. (1975) Environnement sociologique des migrations agricoles. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Haute-Volta. In *Les Migrations internes Mossi. Des aires-refuges aux « terres neuves » d'aujourd'hui*. ORSTOM, Ministère français de la coopération, 484 p.

CORNELIS, D. (2000). Analyse du monitoring écologique et cynégétique des principaux ongulés au Ranch de Gibier de Nazinga (Burkina Faso). Mémoire de DEA, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Belgique, 113 p.

COLCHESTER, M. (non daté). *Nature sauvage, Nature sauvée ? peuples indigènes, zones protégées et conservation de la biodiversité*. Discussion paper, UNRISD, World Rainforest Mouvement, WWF, 57 p.

HOWORTH, C. (1999). *Rebuilding the local landscape. Environmental management in Burkina Faso*. Ashgate publication, U.K, 172 p.

LUNGREN, C. (1997). *Etude des possibilités pour l'intégration des populations dans la gestion des aires de conservation de l'est du Burkina*. UICN, missions du Burkina Faso, Aires protégées et conservation de la biodiversité à l'est du Burkina Faso, 76 p + annexes.

LUNGREN, C. (1999). *Possibilités et contraintes pour le développement durable à travers la gestion rationnelle de la faune : expériences du projet pilote du Ranch de Gibier de Nazinga*. Communication présentée à l'atelier régional sur les expériences en matière de gestion des ressources naturelles : évolutions et perspectives, Koudougou, Burkina-Faso, 6-10 décembre 1999, 17 p.

REMY, G ; (1975) Les migrations vers les « terres neuves » : un nouveau courant migratoire. Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Haute-Volta. In *Les Migrations internes Mossi. Des aires-refuges aux « terres neuves » d'aujourd'hui*. ORSTOM, Ministère français de la coopération, 484 p.

SERA (1993). *Evaluation de l'expérience du Ranch de Nazinga (Burkina Faso). Période 1979-1993*. Société d'Etudes et de Réalisation Agricole. Rapport pour la Banque Mondiale, 106 p.